

Compte-rendu du CE du Siège

23 mai 2017



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourcier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Sonia Duputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:
Olivier BLANCHARD

Une séance de CE prévue sur deux jours et que la DRH, manifestement très pressée, expédie en moins d'une journée.

La CGT est intervenue en préalable sur le départ de Michel Field et son « testament » paru dans une tribune de Libération ainsi que sur les enjeux du feuilleton de Montpellier. Puis la direction a déroulé l'ordre du jour en accéléré...

Il faut dire que cet ordre du jour est quasiment vide alors que la réorganisation des rédaction nationales se poursuit en coulisses : fusion/déménagement des services Enquêtes & Reportage, JRI, Société etc. aucune information sur le calendrier, les locaux.

La fermeture du service agences/EVN est en cours dans l'indifférence générale : 4 CDD permanents ont été renvoyés sans ménagement. Les JT en font les frais, notamment le 19/20 week-end qui se retrouve privé de coordinateurs des agences pendant les conférences de rédaction.

Le week-end dernier, le drame vécu par 5 000 réfugiés et migrants en Méditerranée n'a été donné que par un off dans le 19/20, faute d'un suivi de l'arrivée des images EVN. Le 20 H qui bénéficie toujours de la présence d'un coordinateur a pu faire son ouverture, délivrer l'information complète grâce aux images dramatiques de migrants au bord de la noyade ou s'accrochant à des hélices de bateaux...

La chasse aux emplois a des conséquences directes sur l'éditorial et l'information que l'on doit aux citoyens.

Point 1 – Information/Consultation sur le schéma de développement des activités des moyens internes de fabrication de France Télévisions – conditions de création d'un pôle d'activité à Montpellier (dont feuilleton)

➔ Modèle économique

En réponse aux questions de la CGT, M. Sitbon, directeur de cabinet de la Présidente, rappelle la logique économique du projet. Plutôt qu'un ajustement structurel, et face à l'érosion des recettes publicitaires, le choix de l'entreprise est de développer l'activité en interne, fabriquer des programmes dont on détient les droits.

Le projet est de répondre à la demande éditoriale de France 2 par la fabrication d'un feuilleton quotidien dans un grand studio situé à Vendargues, dans la périphérie de Montpellier.

➔ Emploi

92 ETP seront nécessaires sur Montpellier (pour le tournage) et 10 ETP à Saint Cloud (pour la post production). 27 postes seront créés, auxquels il faudra ajouter des permanentisations d'intermittents (une quarantaine ?), de la mobilité et des redéploiements de permanents.

C'est à l'échelle du groupe que les transferts pourront s'effectuer.

Les postes seront publiés pour l'ensemble des salariés avec priorité aux personnels issus de la filière mais des formations seront mises en place pour accompagner les salariés issus d'autres secteurs.

➔ Internalisation

Selon M.Sitbon, l'internalisa-

tion de l'activité au Siège ne va pas de soi, "*quand on dit à des producteurs extérieurs, maintenant on va faire en interne, ce n'est pas si facile*".

Exemple avec les bandes annonce actuellement fabriquées par un prestataire privé (Centreville). Mais il précise que le schéma de ré-internalisation ne se limitera pas au feuilleton, même si "*on ne fera pas 100 % des programmes en interne*".

Certes, mais pour la CGT, compte tenu de l'état des lieux de la fabrication interne, la marge de progression pour l'internalisation est quand même considérable...

➔ Equipes légères

Le projet de Montpellier constitue la première phase d'un projet plus vaste. Il permet une industrialisation qui dessine un schéma de développement. La direction souhaite faire le même exercice sur les autres sujets, comme celui des équipes légères du Siège. Pour M.Sitbon, cela ne signifie pas que leur activité sera exactement la même qu'auparavant.

La CGT rappelle que FTV diffuse actuellement plus de 8 000 heures de documentaires par an sur ses antennes : combien sont fabriquées par nos équipes ?

➔ Menuiserie

Selon la direction, les salariés de la menuiserie du Siège ne sont pas impactés par le pro-

jet.

L'activité de montage / démontage des décors demeurera au Siège ainsi que la petite menuiserie d'ajustement.

La direction dément la rumeur d'une installation de la rédaction de Vanves dans les locaux de la menuiserie.

Il y a certes un problème à Vanves après les incendies qui ont frappé la station mais pas de projet de relocaliser la rédaction dans un espace de toute façon bien trop petit.

➔ Négociation du préavis

Un préavis de grève déposé par la CGT, la Cfdt et Fo pour le 5 juin est en cours de négociation.

M.Sitbon affirme que "*tout est sur la table dans le cadre de cette discussion*".

Tout, c'est à dire l'ensemble des réformes qui porteront sur l'ensemble de la fabrication pour les années à venir.

La direction a entendu la demande des syndicats de décaler le projet. "La date de janvier 2018 est une nécessité d'antenne" dit M.Sitbon, "mais aucun calendrier n'est intangible." C'est l'enjeu de développement industriel qui prime.

La CGT rappelle son combat historique pour le recours prioritaire à nos moyens internes et l'abrogation des décrets Tasca.

Point 2 – Information/Consultation sur les conditions de travail des personnels assurant l'opération Tour de France 2017

Cette année le Tour de France partira de... Düsseldorf ! Il comportera quelques difficultés comme le transfert en avion de Chambéry à Périgueux et en TGV de Marseille à Paris. Seul changement par rapport aux années précédentes, le lieu du plateau d'arrivée et la production de l'intégralité de l'étape, sans conséquence notable sur la composition des équipes sur la

ligne d'arrivée.

Ce changement concernera surtout Euromédia pour l'aérien et le sol (pilotes moto et JRI) avec une augmentation des effectifs permettant de couvrir la totalité des étapes.

Les élus notent l'absence de noms dans les plannings prévisionnels. La direction affirme que les documents sont les mêmes que les années précédentes, ce que les élus dé-

mentent, preuve à l'appui.

Dans leur résolution les élus demandent la liste des noms, l'avis motivé de l'inspecteur du travail et une présentation détaillée du réalisé après l'opération.

Avis non voté par le Snj autonome qui soupçonne un « blacklistage » de journalistes.

Point 3 – Information/Consultation sur le bilan logement 2016

En 2016 : 2,559 M€ correspondant à 0,45 % de la masse salariale ont été répartis entre les différents organismes collecteurs.

38 collaborateurs ont été logés dans le parc social contre 44 en 2015.

Cette baisse est due à la réforme du 1% logement.

La majorité des demandes se situent dans les secteurs tendus, à Paris (85), Issy les Moulineaux (43), Boulogne,

Montrouge, Meudon, Malakoff et le reste sur la petite couronne.

La direction souligne la difficulté pour accéder au logement social depuis la nouvelle loi car les demandes étant traitées par les bailleurs, les dossiers des salariés de FTV ne sont pas nécessairement jugés prioritaires.

D'où le développement d'autres services comme le prêt accession à la propriété,

le prêt travaux, le Mobili pass, le Loca pass, etc.

Les dossiers des salariés en difficulté peuvent passer par les assistantes sociales.

Le service logement est aussi mobilisé pour aider les salariés qui choisiront de s'installer à Montpellier pour travailler sur le feuilletton.

Les élus ont pris acte du bilan 2016.

Point 4 – Présentation des plans de charges MFTV, FTR et Malakoff au 31/03/2017

➔ Maison de FTV

L'activité du 1^{er} trimestre est en baisse par rapport à la prévision. La direction l'explique par l'annulation d'une émission de Sophie Davant, prévue sur le plateau C, et surtout par la suppression d'Actuality.

Heureusement que les 4 soirées électorales (présidentielles et législatives) ont et vont permettre de donner du travail aux équipes...

Le risque de voir disparaître Actuality avait été anticipé par la CGT qui l'avait évoqué lors-

que la direction s'était servie de cette émission pour modifier de manière drastique les tableaux de service des personnels des plateaux et régies, entraînant une dégradation sans précédent des conditions de vie des salariés con-

cernés.

Nous avons raison mais cela n'a pas empêché la direction de persister et de provoquer ainsi un conflit durable.

La direction assure que la baisse du plan de charge qui serait vraiment sensible en septembre sur les plateaux et régies du Siège sera amplement compensée par des projets dont elle n'a pas voulu nous parler aujourd'hui...

Ce point sera à l'ordre du jour du CE de juin ...

➔ FTR- Vaise

Une fois de plus, les chiffres présentés sont erronés. La CGT l'avait déjà fait remarquer lors de la dernière étude du plan de charge en mars et la direction avait convenu que le plan de charge prévisionnel présenté n'était effectivement pas conforme au plan de charge réel et devait être cor-

rigé.

Comme les corrections n'ont pas été faites, il n'est donc pas possible de poursuivre un débat quelque peu surréaliste.

La Présidente du CE s'engage à travailler sur le plan de charge de Vaise en lien avec la direction locale pour présenter des chiffres qui correspondent à la réalité. Le point sera donc étudié au mois de juin à défaut de pouvoir l'être aujourd'hui.

➔ Malakoff

Pour la direction technique de Malakoff, le plan de charges à fin mars 2017 correspond au budget. L'activité générée par la chaîne info au montage et l'émission Les Témoins d'Outre-Mer pour les équipes techniques de régie de production ont eu un effet positif.

Côté élus, le problème de la désorganisation à l'infographie est de nouveau évoqué. La

direction continue à nier l'état préoccupant de ce service qui n'arrive plus à répondre à la totalité des besoins.

La CGT a de nouveau soulevé le cas d'une salariée en détachement depuis bientôt 2 ans et dénoncé l'inertie de la direction qui affirme que la décision serait prise fin juin.

Rien de concret, comme d'habitude, n'est prévu à partir de la deuxième semaine de juillet pour les personnels techniques de la régie de production qui suspend ses tournages jusque fin août. Alors que MFTV aurait des besoins, la mobilité des salariés de Malakoff n'est pas envisageable du fait d'exploitation d'outils différents. On peut ainsi apprécier les bienfaits de l'entreprise unique !

Point 5 – Concertation sur les modalités d'utilisation des crédits d'heure au siège de FTV : délai de prévenance aux DU, déclaration des prises d'heures

Dans une approche très « macronienne », la direction a engagé une « concertation » dans les différentes instances du Siège sur l'utilisation des crédits d'heure.

Elle prétexte de dysfonctionnements pour envisager une note de cadrage pour la rentrée de septembre afin de rappeler les règles et surtout inciter les élus et mandatés à déposer leurs crédits d'heure dans Monkiosque.

Sans revenir sur les difficultés

d'accès à Monkiosque, la CGT a rappelé que les mandats étant d'ordre public, la direction n'avait pas à en régenter l'utilisation en imposant un délai de prévenance. Qu'elle se contente de rappeler à ses managers les droits liés à l'exercice des mandats, souvent malmenés.

Pour nous le bon sens doit prévaloir.

Si les crédits peuvent être anticipés, pourquoi pas, mais les circonstances exceptionnelles

et les cas d'urgence sont multiples, amenant les élus à intervenir souvent de façon imprévisible.

Il est à noter que dans sa note de présentation, la DRH « oublie » que, conformément à l'accord collectif, un élu titulaire peut transférer son crédit d'heure à un suppléant, et que depuis la Loi El Khomri, le crédit d'heure du délégué syndical a été porté à 24 H par mois.

Ça commence mal...

Point 6 – Questions diverses

La DRH prétexte d'un envoi tardif des questions diverses

pour ne pas y répondre en séance.

Vous avez dit dialogue social ?

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 24 mai 2017

**Prochain CE :
21 & 22 juin 2017**

D'ici là, vos élu-e-s CGT se tiennent à votre disposition

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04